

# NEWSLETTER LES RIPATONS



## NOTE D'INFORMATION 9 février 2019 A propos des séjours

Bonjour à tous,

Les nombreux ripatons présents « aux vœux et à la galette », mardi 29 janvier, ont déjà eu connaissance du rappel des modalités d'inscriptions aux séjours évoquées à cette occasion.

Cette Newsletter en élargit la diffusion à tous.

Le constat :

Vous le savez sans doute, nous avons reçu une abondante liste de pré-inscriptions sur « Doodle » au séjour en Val de Ligne proposé par Henri en octobre prochain (48 pré-inscriptions pour 24 places soit 24 mécontents potentiels avec un « Doodle » de pré-inscription rempli en moins de 2 heures !). Comme il s'agit (et il s'agira dans le futur) d'un sujet récurrent, avec le succès rencontré par les différents séjours proposés, il convient de rappeler/re-préciser les règles concernant les inscriptions aux séjours proposés.

Le but étant que les ripatons qui marchent régulièrement puissent participer à un séjour au moins dans l'année, s'ils le désirent.

Proposer et préparer un séjour est un gros travail et une vraie responsabilité, sans qu'il soit nécessaire de l'alourdir par des problèmes de « sur-booking » à solutionner. En outre, le co-voiturage ne doit pas être source de complications supplémentaires: c'est l'organisateur qui décide de la liste des chauffeurs (le plus souvent dans l'ordre du volontariat). Les départs (et retours) se font de Brignais et les départs anticipés

(voire retardés) par rapport à la date indiquée dans la Newsletter sont à valider par lui (car, encore une fois, il a la responsabilité du séjour).

Il y a peu d'organisateur, et ceux-ci doivent avoir les compétences requises (avec, en particulier, un animateur ayant le Brevet Fédéral pour chaque séjour). Ménageons-les.

C'est pourquoi il a été rappelé, le 29 janvier, que l'activité principale des Ripatons est centrée sur les randonnées du mardi et que, pour ceux qui en veulent plus, sont organisés :

- des sorties le vendredi à la journée
- ou en hiver sorties raquettes à la journée
- des séjours

D'autre part, une activité « randos douces » a été créée pour prendre en compte la diminution des aptitudes physiques de certains adhérents qui souhaitent continuer de marcher plus modestement. C'est donc un plus pour eux, bien nécessaire, et cette activité leur est plutôt réservée.

### **Modalités d'inscription et participation aux séjours :**

Donc, comme il est bien précisé dans le livret d'accueil et très clairement rappelé dans les descriptifs de séjour, la priorité pour les séjours est donnée aux ripatons qui ont l'habitude de marcher régulièrement à la journée.

Les inscriptions aux séjours se font de la façon suivante :

#### **1- Diffusion de la Newsletter présentant le séjour :**

Avec les points spécifiques/particuliers, le nombre de participants et rappelant les modalités d'inscription, en particulier via le Doodle de pré-inscription

#### **2- Pré-inscription des ripatons intéressés :**

Par Doodle avant la date limite indiquée dans la Newsletter de présentation du séjour. Cela permet à l'organisateur responsable du séjour (et aux personnes qui l'assistent) d'avoir assez rapidement une idée des participants pour pouvoir commencer à prendre des dispositions pour l'hébergement, la logistique, etc...). Autrement dit, le doodle ne pourra plus constituer une liste d'attente que l'on dévide dans l'ordre, mais une liste sur laquelle on pourra s'inscrire jusqu'à la date indiquée sur la newsletter d'information préalable, et à partir de laquelle on déterminera les participants selon les règles énoncées ci-dessous.

#### **3- Constitution de la liste des participants, et de la liste d'attente éventuelle, parmi les pré-inscriptions, par le(les) responsable(s) du séjour suivant les 3 critères ci-dessous :**

- seront donc retenus, en priorité, **les ripatons qui ont l'habitude de marcher à la journée** (les animateurs/animateuses seront consultés(ées) en particulier pour les personnes nouvelles ou moins connues)
- **les ripatons ayant participé au séjour précédent de niveau équivalent** (sportif ou découverte) et/ou à plusieurs autres séjours dans la saison, **ne seront pas prioritaires.**
- **l'inscription est définitivement prise en compte à réception du(des) chèque(s)** et ce, avant la date précisée dans la Newsletter de présentation du séjour (date de la poste faisant foi). Trop souvent, l'animateur est obligé d'effectuer des relances auprès des retardataires.

Pour mémoire, 5 séjours sont organisés (en moyenne) chaque saison. En général, il s'agit de :

- 2 séjours à caractère assez sportif (niveau 4 ou 5 voire 5+) incluant le traditionnel séjour montagne en fin du mois de juin.
  - 2 séjours à caractère « découverte » (niveau 1 ou 2 ou 3) mais nécessitant, néanmoins, une aptitude à la marche à la journée plusieurs jours de suite.
  - 1 séjour raquette à caractère plutôt sportif, demandant une aptitude à la pratique des raquettes. Il est rappelé, dans la lettre diffusée en début de saison raquettes, que la pratique des sorties raquettes du vendredi permet
-

de s'en assurer et d'être sensibilisé aux conditions de sécurité qu'impose cette pratique.

- Il est à noter également que les séjours à caractère plus sportif sont généralement limités à 24 participants (capacité des hébergements (refuges, gites, etc) et bon fonctionnement du groupe).
- Peut-être sera-il aussi possible de proposer un séjour de type « rando douce » basé sur des rando à la 1/2 journée pour élargir? Ceci est à réfléchir pour les prochaines saisons.

**Conclusion :**

Pour en revenir au séjour en Val de Ligne, et pour terminer par une bonne nouvelle, Henri a réussi à augmenter le groupe de 24 à 32 ce qui permettra de mieux satisfaire les nombreuses demandes.

Vous comprendrez, nous en sommes convaincus, ce rappel nécessaire de nos règles et leur application.

L'objectif en étant le bon fonctionnement (en transparence) de notre association, en faisant en sorte que les ripatons qui marchent régulièrement puissent participer à un séjour au moins dans l'année, s'ils le désirent.

Nous souhaitons à toutes et à tous une très bonne saison de randonnées, ensemble,

Le CA

---

Ripatons | chemin des 4 vents | Brignais | France | 0612704041

[Désabonné](#) | [Signaler pour spam](#)

Envoyé via [le logiciel ActiveTrail](#)

Envoyé avec le logiciel [ActiveTrail](#)